

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE  
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 28 Mai 2018**

**Objet**

**Association CLAP  
(Comité de liaison  
des acteurs de la  
promotion)  
subvention 2018**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 22 Mai 2018 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

*LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :*

33

**Etaient présents :**

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme BONNAL, Mme LOUKOMBO SENG, M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI, M. BAGILET, Mme LARUE, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**Mme GRANJEON à M. PUYOBRAU –  
Mme LAQUIEZE à Mme DURLIN  
M. LERAUT à M. NAFFRICHOUX –  
Mme VELU à M. CALT**

**Absent Excusé :**

**M. BELLOC**

**Absente :**

**Mme CAGNIN**

**Mme REMAUT a été nommée secrétaire de séance**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'Association CLAP (Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion), à travers la mise en place d'une plate-forme d'accueil, d'évaluation, d'orientation et de suivi sur le territoire, met en œuvre des projets d'insertion sociale et professionnels, par le biais d'apprentissages linguistiques. Aussi, la plate-forme d'Accueil/Évaluation/Orientation/Suivi linguistique, mise en place depuis 2005 sur le territoire de la rive droite, s'inscrit dans une expérience acquise par le CLAP Sud-Ouest dans la gestion du *Dispositif Permanent de Lutte contre l'Analphabétisme et l'Illettrisme* (DPLAI).

La plate-forme remplit deux fonctions :

Une fonction d'animation et de coordination auprès des opérateurs et partenaires de terrain que leur pratique met en situation de repérer les besoins de formation en langue française.

Une fonction d'accueil, évaluation, orientation et suivi linguistique du public, structurée sur la construction de parcours.

La mission du CLAP vise à activer le réseau, favoriser la concertation des différents partenaires en restituant régulièrement une vue d'ensemble de l'activité de la permanence d'accueil et de ses articulations, notamment au regard de l'adéquation offres/ besoins/ demandes. En 2017, 111 Floiracais ont bénéficié de la permanence dont 43 habitant les quartiers prioritaires.

Cette plate-forme s'inscrit dans la programmation 2018 du Contrat de ville de Bordeaux Métropole.

En conséquence et au regard de cette action, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 2500 € à l'association pour l'année 2018.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-7 ;

Vu la demande de l'Association « CLAP » ;

Vu le bilan financier de l'Association pour 2017, et son budget prévisionnel 2018 ;

Vu le Budget Primitif 2018 ;

Vu l'avis de la commission Sports Jeunesse Médiation, Politique de la ville, Démocratie Participative, en date du 17 mai 2018 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**AUTORISE** le versement d'une subvention de 2500 € à l'association CLAP sur la « Plate-forme d'accueil, d'évaluation, d'orientation et de suivi » au titre de l'année 2018.

**DIT** que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2018 Chap. 65 – Article 6574- fonction 824.

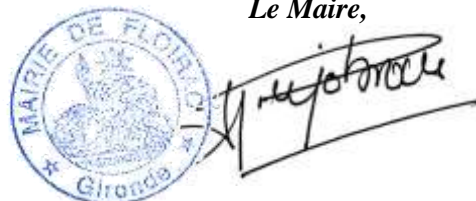
*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus*

*Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :**

**A la Mairie de FLOIRAC, le 29 Mai 2018**

**Le Maire,**



Nombre de votants :	31
Suffrages exprimés :	<b>30</b>
Pour :	30
Contre :	
Abstention :	1 M. HADON